

Journal de projet n°1



Éditorial

Chères élues, chers élus, chères agentes, chers agents, chers partenaires, chères habitantes, chers habitants,

Le Pays de Saint Gilles Croix de Vie connaît des évolutions importantes. L'attractivité de notre territoire, l'arrivée de nouveaux habitants, le vieillissement de la population et l'évolution des modes de vie font émerger de nouveaux besoins. Ces réalités, différentes entre le littoral et le rétro-littoral, nous invitent à adapter en permanence notre action afin d'apporter des réponses toujours plus justes et plus proches des attentes des habitants.

Dans ce contexte, le Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) joue un rôle essentiel. Aux côtés des communes et de nombreux partenaires, il accompagne les habitants à chaque étape de leur parcours de vie, qu'il s'agisse de soutenir les familles, de favoriser l'autonomie des personnes âgées, de lutter contre l'isolement ou de faciliter l'accès aux droits.

Le CIAS engage aujourd'hui le renouvellement de son analyse des besoins sociaux (ABS), accompagné par le bureau d'études KPMG Secteur Public. Concrètement, il s'agit de dresser une photographie précise du territoire et de ses habitants pour répondre à trois questions simples : **qui vit ici ? de quoi a-t-on besoin ? que faut-il faire évoluer ?** Les enseignements de cette démarche guideront les décisions de l'Agglomération pour les années à venir.

Dans ce cadre, une première étape est désormais franchie : nous disposons d'un portrait statistique détaillé du territoire, dont vous trouverez les principaux enseignements en page suivante. Mais les chiffres ne disent toutefois pas tout des réalités. C'est pourquoi, dans les prochaines semaines, nous irons à la rencontre des professionnels, des élus, des partenaires institutionnels et associatifs et des habitants. Nous recueillerons votre connaissance du terrain et votre vécu quotidien pour mieux comprendre les besoins actuels et futurs.

D'ores et déjà, merci à toutes celles et ceux qui prendront part à cette réflexion collective.

François BLANCHET

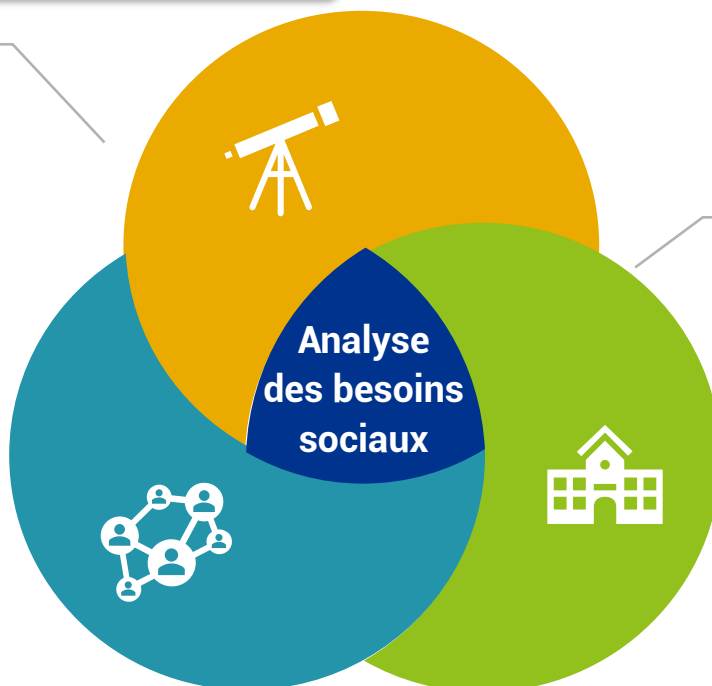
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Gilles Croix de Vie



Les objectifs de la démarche

Une connaissance approfondie des besoins du territoire et des communes notamment par la consultation des habitants

Une démarche partenariale et participative facilitant la mise en œuvre d'actions concertées



Une analyse précise de l'adéquation des réponses apportées permettant d'anticiper les futurs enjeux



Portrait de territoire en synthèse

Familles et parentalité

**61,9 % de couples sans enfant
+2,7 % de familles monoparentales en
moyenne annuelle entre 2017 et 2022**

- Le territoire compte de plus en plus de couples sans enfant, en lien avec le vieillissement de la population.
- Les familles monoparentales augmentent également fortement ces dernières années.
- Une offre de soutien à la parentalité existante mais jugée peu lisible et insuffisamment coordonnée.

Petite enfance

-2,4 % de naissances entre 2018 et 2024

- Une baisse significative des naissances qui implique d'adapter progressivement le dimensionnement de l'offre sans fragiliser les structures existantes.
- Une offre globalement satisfaisante mais encore peu adaptée à certains besoins spécifiques (horaires atypiques, situations particulières).
- Des difficultés de lisibilité et d'accès aux modes d'accueil qui pourraient être résorbées par la mise en place de parcours simplifiés et d'un guichet unique pour mieux orienter les familles.

Enfance

Enfants de 3-5 ans : -1,2 %/an depuis 2016

- Les effectifs de 3-10 ans diminuent et la baisse de fréquentation des structures d'accueil impliquent de repenser son dimensionnement.
- Des disparités territoriales en matière d'offre périscolaire et d'organisation et une coordination éducative encore limitée entre acteurs éducatifs et temps de l'enfants.
- Les besoins liés au handicap progressent.

Jeunesse

**4 % de 18-24 ans, contre 8,1 % en
France métropolitaine**

- Une faible présence des jeunes, notamment des 18-24 ans, qui traduit un déficit d'attractivité et implique de renforcer les conditions de leur maintien sur le territoire (logement, formation, services).
- Un taux de chômage élevé des jeunes.
- Une offre jeunesse existante mais fragmentée et peu lisible, qui soulève un enjeu de structuration d'une politique jeunesse globale et cohérente à l'échelle intercommunale.

Emploi et insertion

48,9 % de retraités parmi les 15 ans et plus

- Une forte présence de retraités et une part plus faible d'actifs qui impliquent de renforcer son attractivité pour les jeunes actifs.
- La surreprésentation des profils peu qualifiés et des emplois peu qualifiés ou saisonniers appelle à adapter l'offre de formation.
- Un niveau élevé de chômage, notamment chez les jeunes, les seniors et les femmes.
- Des freins à l'insertion et à l'emploi liés au logement et à la mobilité.

Logement

**46,6 % de résidences secondaires en 2022 (9,8 % en France métropolitaine)
67 % de la population est éligible au logement social**

- Une forte part de résidences secondaires et une pression touristique alimentant la tension sur le marché immobilier.
- Une insuffisance de l'offre locative et sociale (quantitativement et qualitativement).
- Une inadéquation entre la taille des logements et les profils des ménages (personnes seules, familles monoparentales, familles nombreuses) appelle à adapter le parc (dont le parc social) aux évolutions démographiques.
- Le logement constitue un frein à l'attractivité du territoire et à l'emploi.

Vulnérabilités et accès aux droits

**17,2 % de salariés en contrat précaire
(15,5 % en France métropolitaine)**

- Malgré un niveau de vie globalement favorable, la persistance de fragilités appelle à mieux repérer et cibler les publics vulnérables pour leur apporter des réponses adaptées.
- Des inégalités territoriales entre littoral et rétro-littoral.
- Une forte dépendance à la voiture et des freins liés à la mobilité pour une partie des habitants (seniors, jeunes, publics précaires).
- Le non-recours aux droits de certains publics implique de renforcer l'information, l'accompagnement et les démarches d'aller-vers.

Santé et handicap

**70 médecins généralistes pour 100 000 habitants (89 en France métropolitaine)
24,2% de patients en affection longue durée (17,2% en France métropolitaine)**

- Un manque de professionnels de santé et des difficultés d'accès aux soins qui impliquent de renforcer l'attractivité médicale et l'organisation territoriale de l'offre de soins, en lien avec le CLS.
- Une montée des problématiques de santé mentale nécessitant de poursuivre les actions de prévention et la mise en œuvre de parcours de prise en charge adaptés.
- Une coordination encore limitée des acteurs implique de mettre en place une gouvernance de santé à l'échelle intercommunale.

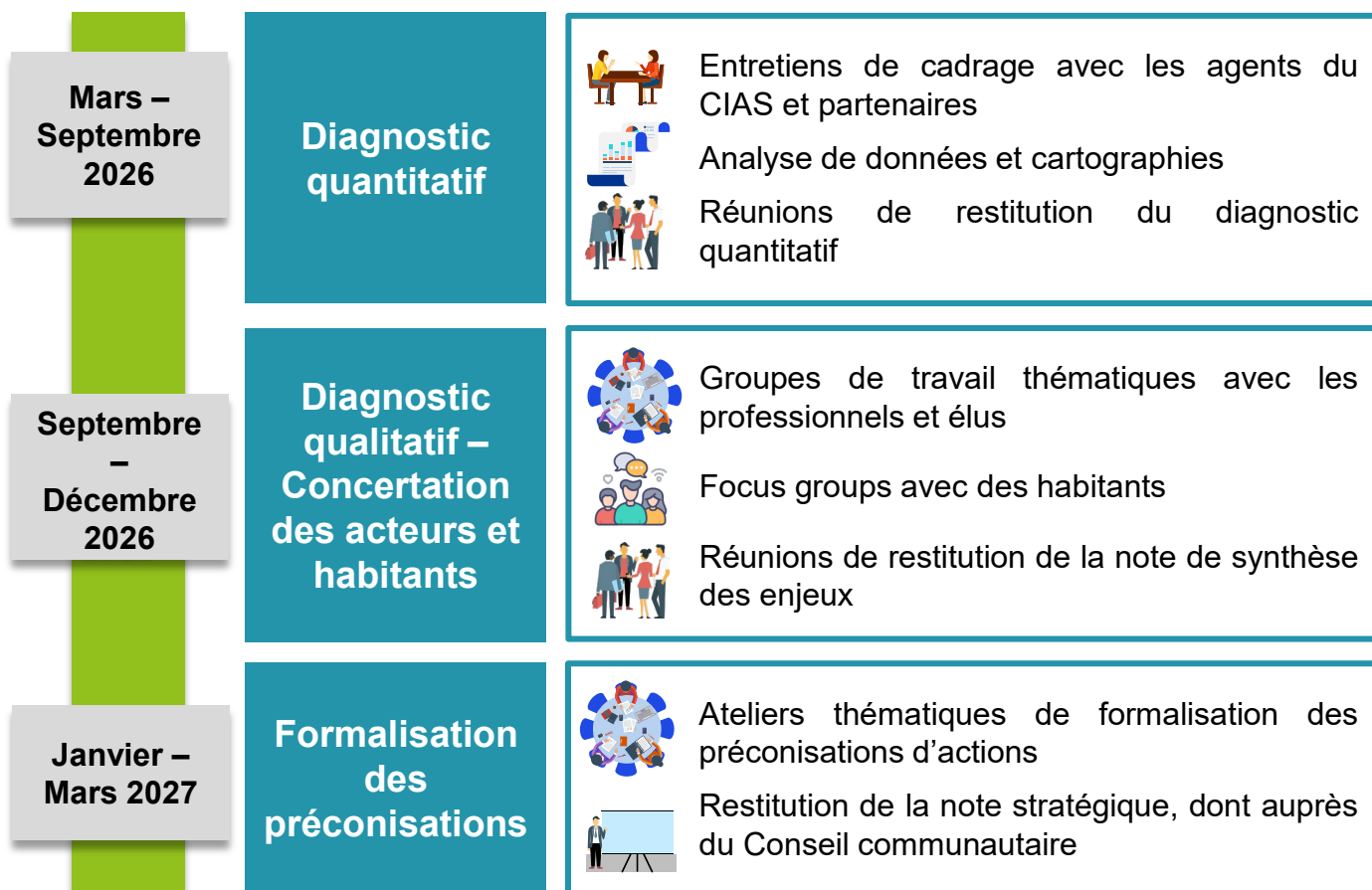
Seniors

**43,8 % de personnes de plus de 80 ans vivant seules
8,1 places d'EHPAD pour 100 habitants**

- Une géronto-croissance rapide.
- L'isolement croissant des personnes âgées appelle à poursuivre et renforcer les actions de lien social et de prévention.
- Le manque de professionnels du médico-social implique d'agir sur l'attractivité des métiers et les conditions d'exercice.
- La forte part de seniors sur le territoire invite à valoriser leur potentiel d'engagement, en les intégrant comme acteurs de l'action sociale, et non uniquement comme publics cibles des politiques publiques.

Journal de projet n°1

Le calendrier de la démarche



Focus sur les prochaines étapes

Groupes de travail thématiques avec les professionnels et élus

Élus et agents des communes, professionnels et partenaires seront invités à approfondir les constats lors de groupes de travail sur 3 thématiques phares pour le territoire, priorisées par les membres du Comité de pilotage à l'issue du diagnostic statistique :

- ☐ Bien vivre sur le territoire à chaque âge de la vie
- ☐ Développer l'accès territorial aux soins et renforcer un accès équitable aux ressources essentielles du territoire
- ☐ Préparer le projet social de demain

Focus groups avec des habitants

Des focus groups permettront aux habitants d'exprimer leurs besoins, leurs difficultés et leurs idées. 3 groupes seront mobilisés :

- ☐ Échange à destination du public des seniors
- ☐ Échange à destination du public en difficultés d'accès au logement
- ☐ Échange à destination de l'ensemble des habitants du territoire : « Au Pays de Saint Gilles Croix de Vie : quel projet social pour notre territoire ? Parlons-en ! »

Ces différents temps auront lieu au mois de novembre, les dates vous seront communiquées par invitation.

Vos contacts :



Amélie GUILBAUD
Directrice du pôle projet CIAS, en
charge du suivi de l'ABS
a.guilbaud@payssaintgilles.fr



Clara KAUFFMANN
Consultante Senior
KPMG Secteur Public
clarakauffmann@kpmg.fr